



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE LA REUNION**

**SOUS PREFECTURE DE SAINT-PIERRE**

Bureau de la Réglementation  
Extrait d'Acte

Saint-Pierre, le 08 novembre 2005

N° 001579 SP/BR

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LOTISSEMENT CHARLES LONTSI »**

-----ooOoo-----

**EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION**

-----ooOoo-----

A été constituée, lors de l'assemblée générale du 08 octobre 2005, l'Association Syndicale Libre du « Lotissement CHARLES LONTSI » (réf. Loi du 21 juin 1865) dont le siège social est fixé au Impasse Charles Lontsi – Mont-Vert-les-Bas - 97410 SAINT-PIERRE.

**BUT :**

L'Association Syndicale aura pour objet l'acquisition, la gestion et l'entretien des installations, ouvrages, réseaux et espaces communs du lotissement. L'association a en outre pour but de soumettre à l'autorité compétente les modifications éventuelles des plans et règlements du lotissement.

Pour le Sous-Préfet  
Pour le Chef de bureau

**BUREAU :**

Président : Charles LONTSI  
Trésorière : Gilberte TECHER  
Secrétaire : Corinne BALDY

Jean-Jacques VANHAMME